

Procès-verbal de la séance tenue à l'école Sir-Rodolphe-Forget, à Baie-Saint-Paul, le jeudi 24 avril 2025, à 18h30

Représentantes du personnel enseignant, du service de garde, du soutien et de la direction	Présent	Absent
Mme Marie-Noëlle Bouchard	X	
Mme Alyson Bouchard	X	
Mme Jessica Guay-Girard		X
Mme Geneviève Nadeau	X	
Mme Caroline Gauthier	X	
Mme Valérie Gagnon	X	
Mme Ruth Gilbert	X	
Mme Kristina Gravel	X	

Représentants des parents	Présent	Absent
M. Antoine Laflamme	X	
Mme Lisianne Tremblay	X	
M. Jérôme Laflamme	X	
M. Serge Lévesque	X	
M. Grimot Nana		X
M. Erick Sullivan (arrivé à 6h50)	X	
Mme Katy Tremblay	X	
Mme Valérie Lavoie	X	

Membres de la communauté	Présent	Absent
Marie-Sophie Bertrand		X
Rose Tremblay		X

Direction	Présent	Absent
M. Jocelyn Simard	X	

1. Mot de bienvenue

Mme Katy Tremblay souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme la présidente fait la lecture de l'ordre du jour.

CE-24-25/37

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Valérie Gagnon et appuyée par Valérie Lavoie.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 30 mars 2025 et suivis

Mme Tremblay procède à la lecture du procès-verbal.

Point de suivi : Aucun

CE-24-25/38

L'adoption du procès-verbal est proposée par Marie-Noëlle Bouchard et appuyée par Valérie Gagnon.

4. Question du public

Aucune

5. Fonds à destination spéciale du Conseil d'administration

M. Jocelyn fait la proposition de faire préparer des boîtes à lunchs pour la dernière séance (environ de 10 à 15\$) faits par le chef de la cafétéria de CÉSA. La proposition est acceptée par tout le monde. M. Jocelyn propose également de donner le reste du fonds aux finissants des 3 écoles.

La décision d'utilisation du fonds à destination spéciale du Conseil d'établissement est proposée par Serge Lévesque et appuyée par Valérie Gagnon.

6. Le plan de travail du Conseil d'établissement

Le plan de travail contient tout ce qui doit être vu dans l'année. À la demande des membres, M. Jocelyn planifie 6 rencontres et au besoin, on annulera l'une d'entre elles.

7. Point des écoles

7.1 Règle de régie interne services de garde

Le document a été déposé dans la plateforme Teams du CÉ. La seule modification importante est le coût lors des journées pédagogiques passe de 15\$ à 16\$. Le SDG doit s'autofinancer. Les états financiers vont être présentés en octobre. C'est le cas dans les petites écoles, mais à Forget, nous sommes déficitaires. Il y a un également un gros enjeu de personnel. Des démarches sont faites auprès du ministère pour le financement.

L'adoption des règles de régie internes est proposée par Kristina Gravel et appuyée par Caroline Gauthier.

7.2 *Modification au code de vie*

La principale modification est la précise du rôle de chacun dans l'application du code de vie. Le but de cette modification est de modéliser les comportements. On consigne les comportements avec le logiciel SOI. On veut également créer des équipes TEAMS dans l'école. Ces équipes vont inclure les spécialistes, intervenants, orthopédagogues, etc. L'an prochain, nous allons avoir des TES pivots dans chaque secteur ; ils vont gérer les comportements de A à Z. Ainsi, nous pourrons réduire le nombre d'intervenants impliqués dans le dossier. De cette façon, les délais d'intervention seront moins longs, et les risques de perdre de l'information seront diminués.

Dans la prochaine année, nous aimerions travailler sur le contenu du code de vie ; surtout les détails concernant l'habillement. Nous voulons établir des balises claires.

L'adoption des modifications au code de vie est proposée par Antoine Laflamme approuvée par Valérie Lavoie.

7.3 *Politique sur la collaboration-école famille*

M. Jocelyn a déposé la politique sur l'équipe TEAMS. Il diffuse également une vidéo qui explique la politique sur la collaboration-école famille.

Dans le cadre du projet éducatif, l'an prochain, M. Jocelyn voudrait connaître les attentes de chacun concernant la collaboration, afin d'approfondir le sujet et faire un plan d'action.

7.4 *Projet éducatif*

M. Jocelyn va présenter une échelle du temps des moyens déployés à l'équipe-école lors de la prochaine rencontre collective. Au prochain Conseil, cette échelle sera présentée aux membres.

7.5 *Sorties éducatives*

Forget : 1^{re} année Musée maritime, le 6 juin. Aucun frais de demandé aux parents.

Forget : 4^e année Forts-et-Châteaux-Saint-Louis et Musée huron-wendat, le 12 juin. Aucuns frais demandés aux parents.

Forget : Classe spécialisée Salon de quilles. Aucuns frais demandés.

Saint-François : Maternelle, 1^{er}, 2^e année, Camp le Manoir, le 13 mai. Budget culture à l'école. Aucuns frais demandés aux parents.

Saint-François : 3^e, 4^e, 5^e et 6^e année, Port au saumon, le 20 mai. Culture à l'école. Aucuns frais demandés.

Forget : 5^e année, Musée des Plaines d'Abraham, le 11 juin. Budget culture-école, aucuns frais demandés.

Forget : Brigadier, le 30 mai. Journée à Québec, manège, dîner Pique-nique, film et souper au St-Hubert. Retour vers 9h15. Budget Sécurité.

CE-24-25/41

Les demandes de sorties sont proposées par Serge Lévesque et appuyées par Jérôme Laflamme.

7.6 Contexte budgétaire

M. Jocelyn veut préciser que le conseil devra probablement avoir à prendre des décisions importantes en début d'année scolaire, lors de la présentation officielle du budget. M. Jocelyn s'attend à une coupe budgétaire, dans le contact actuel. La formation à distance donnait un financement d'environ 500 000\$. Ce financement a été retiré. Nous déposons également un budget déficitaire. Ce qui nous est maintenant refusé. Dans l'ensemble, c'est environ 1,2 million à redonner. M. Jocelyn mentionne qu'il présentera en détail les orientations recommandées à prendre pour l'an prochain. Nous ne prenons pas de décision ce soir, mais nous voulons conscientiser les membres à se préparer pour l'an prochain.

On garde en tête que la fondation du CSS qui pourrait nous aider. Nous pourrions en faire la demande.

8 Points du service de garde

Aucun

9 Les bons coups à souligner

9.1 Fête de Pâques

Dans nos 3 écoles, il y a eu de magnifiques événements afin de souligner la fête de Pâques. Nous tenons à souligner l'implication des parents de l'Opp des 3 écoles.

9.2 Cabane à sucre

Il y a eu un événement cabane à sucre à Forget. De la tire a été servie à tous et un chansonnier était présent.

Soulignons également le Comité environnement pour les multiples activités lors de la journée de la terre, ainsi que la journée sans déchet.

Pour les 3 écoles, beaucoup d'activités ont eu lieu lors du mois de la culture ; principalement organisé par le Centre de service scolaire.

10 Retours

10.1 Comité des parents

Il n'y a pas eu de rencontre dans les dernières semaines. Des documents ont été ajoutés dans le groupe Teams : bilan de la gouvernance, présentation de l'implantation du CCQ, lien de la trousse sur la diversité (réalisé par le comité de parents de l'Île-du-Prince-Édouard).

Il y a eu une rencontre du transport scolaire : pour le transport du midi de Forget et de Saint-François, il ne devrait n'y avoir aucun impact. Des changements sont à prévoir pour Dominique-Savio. Il y aura également une réorganisation des routes pour le transport du matin et du soir à Petite-Rivière-Saint-François.

La mesure pour la formation de chauffeur a été coupée.

10.2 Sondage sur l'engagement parental

Pour la semaine de l'engagement parental, les résultats du sondage sont connus. On propose de retirer le nom de ceux qui ont gagné l'an passé. Nous devons compléter l'inscription ainsi que la résolution (déposé dans le Teams). Les certificats seront remis lors des événements de fin d'année dans les 3 écoles.

CE-24-25/42

La résolution pour la participation à la semaine de l'engagement parentale est proposée par Erick Sullivan et appuyée par Antoine Laflamme.

11 Autres sujets

12 Levée de la séance

La séance est levée à 19h58.

CE-24-25/43

La levée la rencontre est proposée par Krystina Gravel et appuyée par Lisianne Tremblay.

Katy Tremblay
Présidente

Jocelyn Simard
Direction